[M. Marc Durand]
[12 rue des Pins]
[75012 Paris]
Tél. : [06 12 34 56 78]

Service Réclamations
[Nom de l'assureur]
[Adresse]
[Code postal Ville]

À [Paris], le [24 septembre 2026]

Lettre recommandée avec accusé de réception
Objet : Contestation de refus de prise en charge – sinistre auto n° [123456]

Madame, Monsieur,

Par courrier du [15 juillet 2026], vous avez refusé de prendre en charge les dommages subis par mon véhicule [modèle et immatriculation] lors de l'accident du [10 juillet 2026] à [lieu].

Mon contrat d'assurance auto [tous risques n° 987654] couvre ce sinistre conformément aux conditions générales (article [X] – dommages tous accidents). L'expert mandaté par vos soins a d'ailleurs conclu à un sinistre couvert dans son rapport du [20 juillet 2026] (pièce jointe).

Votre refus est donc infondé au regard de la garantie souscrite et de l'article L.113-2 du Code des assurances qui oblige l'assureur à exécuter la prestation convenue.

Je vous demande de réexaminer ma situation et de me verser l'indemnité de [2 500 euros] correspondant aux réparations dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente. À défaut, je saisirai le Médiateur de l'Assurance.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'article L.113-5, votre silence à l'issue du délai de 60 jours vaudra acceptation de ma réclamation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[M. Marc Durand]

Pièce jointe : Rapport d'expertise du [20 juillet 2026], copie du courrier de refus du [15 juillet 2026].